



▪ Les différentes situations qui peuvent se présenter

Situation	Conseils
Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente	<ul style="list-style-type: none">• Il accepte la proposition d'admission (il peut aussi y renoncer mais il est très imprudent de renoncer à une unique proposition d'admission)• Il peut maintenir les vœux en attente qui l'intéressent davantage que la proposition d'admission : il le précise au moment où il accepte la proposition.• Si c'est sa formation favorite, il doit l'accepter définitivement et consulter les modalités d'inscription administrative de la formation.
Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente	<ul style="list-style-type: none">• Il doit faire un choix en acceptant une seule proposition d'admission. Il renonce ainsi aux autres propositions et libère des places pour d'autres candidats.• Il peut maintenir les vœux en attente qui l'intéressent davantage que la proposition d'admission : il le précise au moment où il accepte la proposition.• Si c'est sa formation favorite, il doit l'accepter définitivement et consulter les modalités d'inscription administrative de la formation.
Le lycéen ne reçoit que des réponses « en liste d'attente »	<ul style="list-style-type: none">• Ses vœux en attente sont maintenus d'office, il n'a rien à faire• La position dans la liste d'attente peut questionner le candidat. Il faut le rassurer et l'aider à évaluer sa position grâce aux indicateurs mis à disposition pour chaque vœu en attente.• Il faut lui expliquer que sa position va évoluer au fur et à mesure que des places vont se libérer.
Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (situation possible au 15 mai lorsqu'il n'a formulé que des vœux dans des formations sélectives)	<p>Il est nécessaire de le rassurer et de réfléchir avec lui sur les autres possibilités qui s'offrent à lui.</p> <p>Dès le 15 mai 2019, un accompagnement spécifique doit être mis en place dans les établissements : les professeurs principaux, avec l'appui des Psy-EN, organisent des entretiens collectifs ou individuels pour aider le candidat à redéfinir son projet, envisager d'autres choix de formation, et se préparer à formuler des nouveaux vœux en phase complémentaire à partir du 25 juin 2019 dans des formations qui disposent de places disponibles (voir page 33)</p>



■ 5 règles importantes à rappeler aux élèves pour répondre aux propositions d'admission

1. Les candidats doivent répondre (« accepter » ou « refuser ») à **chaque proposition** d'admission reçue en respectant les délais affichés dans leur dossier.

The screenshot shows the 'ADMISSION' tab in Parcoursup. It displays two admission proposals, 'formation A' and 'formation B', both with a deadline of '19 mai 2019 23h59 (heure de Paris)'. A red box highlights the deadline: '15-19 mai : 5 jours (J+4)'. The interface includes buttons for 'J'accepte' and 'Je refuse' for each proposal.

Phase principale	Formation	Réponse de la formation	Détails de votre situation	Date limite de réponse	Actions
Phase principale	formation A	Oui	Vous avez une proposition d'admission pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée.	19 mai 2019 23h59 (heure de Paris)	J'accepte Je refuse
Phase principale	formation B	Oui	Vous avez une proposition d'admission pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée.	19 mai 2019 23h59 (heure de Paris)	J'accepte Je refuse

2. Si un élève a plusieurs propositions d'admission avec des dates limites identiques, **l'acceptation d'une proposition d'admission entraîne automatiquement le renoncement aux autres propositions d'admission.**
3. Si un élève a plusieurs propositions d'admission avec des dates limites différentes : il doit « accepter » ou « refuser » chacune d'entre elles avant la date limite indiquée. **Attention : le premier délai de réponse non respecté, entraîne la suppression de toutes les propositions d'admission (sauf celle déjà éventuellement acceptée) et des vœux en attente.**

The screenshot shows the 'ADMISSION' tab in Parcoursup. It displays two admission proposals, 'formation A' and 'formation B', with different deadlines: '10 mai 2019 23h59 (heure de Paris)' and '21 mai 2019 23h59 (heure de Paris)'. A mouse cursor points to the 'J'accepte' button for 'formation A'. The interface includes buttons for 'J'accepte' and 'Je refuse' for each proposal.

Phase principale	Formation	Réponse de la formation	Détails de votre situation	Date limite de réponse	Actions
Phase principale	formation A	Oui	Vous avez une proposition d'admission pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée.	10 mai 2019 23h59 (heure de Paris)	J'accepte Je refuse
Phase principale	formation B	Oui	Vous avez une proposition d'admission pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée.	21 mai 2019 23h59 (heure de Paris)	J'accepte Je refuse



4. Lorsqu'un candidat accepte une proposition d'admission, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite maintenir : il ne doit garder que les vœux en attente qui l'intéressent davantage que la proposition d'admission qu'il est en train d'accepter.

Vous souhaitez accepter la proposition d'admission pour la formation suivante :

formation A

Vous renoncez donc à cette proposition d'admission :

formation B

J'accepte et je maintiens des vœux en attente J'accepte définitivement et je renonce à tous mes autres vœux Annuler

Si vous souhaitez maintenir un ou plusieurs vœux en attente, vous devez cocher la case 'Je maintiens' correspondante Masquer

Formation	Réponse de la formation	Détails de votre situation
<input checked="" type="checkbox"/> Phase principale formation C	En liste d'attente	Vous êtes 61ème dans la liste d'attente. Votre position évoluera au fur et à mesure que des places se libèrent. Une alerte vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition. Je maintiens

[Plus d'infos sur votre situation](#)

5. Si un élève reçoit une proposition d'admission pour sa formation préférée, il doit l'accepter définitivement et renoncer à ses autres vœux, puis consulter les modalités d'inscription administrative indiquées dans son dossier. (en savoir plus sur les inscriptions administratives page 29)

⚠ Votre réponse n'est pas encore validée, veuillez vérifier ci-dessous votre choix.

Vous souhaitez accepter la proposition d'admission pour la formation suivante :

formation A

Vous renoncez donc à cette proposition d'admission :

formation B

Vous renoncez à vos vœux en attente

- ✕ formation C
- ✕ formation D
- ✕ formation E

Après avoir validé vos choix, vous aurez connaissance des modalités d'inscription dans la formation acceptée

La vidéo : « Parcoursup : ce qu'il faut savoir sur la phase d'admission du 15 mai au 19 juillet 2019 » en détaille le fonctionnement. Elle sera accessible via la page « Ce qu'il faut savoir sur la phase d'admission » sur Parcoursup.fr. **Nous vous invitons à diffuser ou relayer cette vidéo à vos élèves.**